L'ONEMA a mis à jour en 2013 sa base d'expériences en hydromorphologie (voir lien ci-dessous). Elle ne prétend pas être complète, ni obligatoire, donc on ne sait pas quels critères sont choisis pour qu'une opération y figure. On suppose que les opérations « ratées » (1) ne sont pas tellement commentées, ce qui est bien dommage car en tout domaine, on apprend beaucoup de ses erreurs. La consultation des fiches d'expérience laisse songeur à plusieurs titres.

L'effacement du seuil de Carayon sur le Thoré (Tarn) a ainsi coûté 291 058 euros pour 0,9 m de chute, alors que l'arasement partiel d'un seuil à La Martre sur l'Artuby (Var) a coûté 2372 euros, pour 2 m de chute. Chaque chantier comporte ses spécificités, mais rapportés au mètre de chute, ces coûts ont un facteur 300 de dispersion ! C'est un usage de l'argent public pour le moins « léger ».

Les Agences de l'eau veulent dépenser 2 milliards d'euros en 2013-2018 pour la continuité écologique alors que l'on ne sait toujours pas ce que cela pourrait rapporter, malgré les graves retards accumulés dans d'autres domaines plus urgents pour la qualité de l'eau (assainissement, pollutions diverses), il serait nécessaire de généraliser les bonnes pratiques et de chasser certains coûts aberrants.

Par ailleurs, quasiment aucune des opération recensée dans le recueil de l'ONEMA ne dispose d'un budget de valorisation (2) alors que la restauration écologique est censée apporter des avantages aux riverains et à leur territoire, ni d'un budget de suivi scientifique alors que la restauration écologique est supposée être en partie expérimentale et faire l'objet d'une analyse coûts-avantages.

Bref, on fait venir la pelleteuse et on s'en va. Vous avez dit « apprentis sorciers » ?

(1) Une opération ratée serait celle qui induit des désordres a postériori et qui nécessite un rafistolage à l'improviste… voire une reconstruction.

(2) Ecrire deux ou trois articles, effectuer une ou deux visites avec des élus n'a rien à voir avec une valorisation proportionnée aux sommes dépensées

lien : http://www.onema.fr/23-nouveaux-retours-d-experiences

.